|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMR 27/8597/2024 - République dominicaine - 8 octobre 2024 | | |
| URGENT ACTION |  | UA 088/24 |
| Il faut mettre fin aux expulsions racistes de Haïtien·ne·s | | |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | | |

Le président Luis Abinader a annoncé le 2 octobre 2024 un plan visant à expulser jusqu’à 10’000 personnes originaires d’Haïti par semaine, à compter du 4 octobre 2024. Cela risque d’entraîner des violations massives des droits humains en République dominicaine. Cette hausse des expulsions est susceptible d’exacerber les pratiques illégales existantes d’expulsions collectives, notamment de personnes ayant besoin de protection, de femmes enceintes, d’enfants, de personnes apatrides et de demandeurs et demandeuses d’asile, ce qui constituerait une violation du droit international. Nous demandons qu’il soit immédiatement mis fin aux expulsions collectives, et que les politiques et pratiques migratoires respectent et protègent chaque personne contre la discrimination raciale.

Le 2 octobre 2024, le président de la République dominicaine, Luis Abinader, a annoncé la mise en œuvre immédiate d’un plan visant à expulser jusqu’à 10’000 migrant·e·s par semaine. Cette mesure suscite de vives inquiétudes quant au traitement réservé aux Haïtien·ne·s, aux Dominicain·e·s d’origine haïtienne, aux personnes apatrides et aux personnes noires en République dominicaine.

Cette annonce survient malgré la crise sécuritaire et humanitaire que connaît Haïti, qui met en péril de nombreuses vies. Selon l’Organisation internationale pour les migrations, au mois de septembre 2024, le gouvernement dominicain avait expulsé 128’174 personnes, dont plus de 6’000 adolescent·e·s, fillettes et garçons. Ces mesures supplémentaires multiplieraient quasiment par trois le taux d’expulsions hebdomadaires établi en 2024.

Dans une lettre ouverte adressée au président Luis Abinader en avril, ainsi que dans une récente déclaration, Amnesty International a insisté sur la nécessité urgente pour les autorités dominicaines de mettre fin aux politiques migratoires racistes et de cesser les expulsions collectives de Haïtien·ne·s, qui sont contraires aux obligations internationales de la République dominicaine en matière de droits humains.

Amnesty International a souligné la nécessité pour les institutions dominicaines d’éradiquer de toute urgence le profilage racial, le racisme structurel et la discrimination raciale, en garantissant le respect de la dignité humaine et de l’intégrité physique des migrant·e·s haïtiens et des Dominicain·e·s d’origine haïtienne.

Ces actions affectent non seulement les Haïtien·ne·s, mais mettent également en danger les Dominicain·e·s d’origine haïtienne et les personnes noires, qui risquent de voir leur origine nationale, leur race, leur couleur de peau ou leur apatridie associées à un statut de migration irrégulière en raison d’un profilage racial constant et d’autres formes de discrimination raciale. Cette dynamique a instauré un climat de peur et de danger au sein de leurs communautés, sur lesquelles pèse une incertitude constante due au risque d’arrestation arbitraire et d’expulsion. Cela entrave et empêche l’exercice de divers droits, notamment l’accès aux soins de santé, à l’éducation et à l’emploi, ainsi que la défense des droits humains elle-même.

Malgré les engagements du gouvernement à respecter les droits humains, des éléments indiquent que des violations persistent, comme la détention arbitraire de mineur·e·s et de femmes enceintes, et l’usage excessif de la force par les autorités, entre autres. De hauts responsables de l’État ont cependant rejeté les éléments de preuve présentés par Amnesty International et d’autres concernant l’impact des politiques migratoires sur les droits humains. Parallèlement, ces mesures ont été soutenues par des discours qui stigmatisent les Haïtien·ne·s, y compris les femmes enceintes qui accèdent aux services de santé publique, et les filles et les garçons qui reçoivent une éducation publique.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **1er février** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **espagnol\*, anglais**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Au Président | COPIES À |
| Luis Rodolfo Abinader Corona Presidente de República Dominicana Av. México esq. Calle Dr. Delgado Palacio Nacional Santo Domingo República Dominicana  Twitter/X, Instagram: @luisabinader Facebook: <https://www.facebook.com/LuisAbinaderCorona/> E-mail: [info@presidencia.gob.do](mailto:info@presidencia.gob.do) | Ambassade de la République dominicaine Weltpoststrasse 4  3015 Berne  Fax: 031 351 15 87 E-mail: [embadomsuiza@mirex.gob.do](mailto:embadomsuiza@mirex.gob.do) |
| ⭢ \***Modèle de lettre en espagnol** et guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 088/24** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Luis Rodolfo Abinader Corona  
Presidente de República Dominicana  
Av. México esq. Calle Dr. Delgado  
Palacio Nacional  
Santo Domingo  
República Dominicana

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude concernant les mesures, annoncées récemment et dont la mise en œuvre vient de commencer, qui visent à accélérer les expulsions collectives de migrant·e·s, et prennent particulièrement pour cible les Haïtien·ne·s en mouvement, à un taux sidérant de 10’000 par semaine**. Ce plan alarmant constitue une grave menace pour les droits humains d’innombrables migrant·e·s, demandeurs et demandeuses d’asile haïtiens, et Dominicain·e·s d’origine haïtienne en République dominicaine.

L’augmentation annoncée du nombre d’expulsions présente un grave risque de profilage racial, d’expulsions collectives et d’autres violations des droits humains, en violation de l’interdiction de la discrimination raciale et d’autres obligations internationales. Cette mesure risque d’empêcher l’évaluation au cas par cas des besoins de protection, notamment des personnes particulièrement vulnérables, comme les femmes enceintes, les enfants, et les personnes apatrides et en quête d’asile.

Les Dominicain·e·s d’origine haïtienne et les personnes apatrides courent en outre un risque accru de détention et d’expulsion injustifiées, ce qui exacerbe les vulnérabilités existantes. L’absence d’obligation de rendre des comptes pour les politiques migratoires racistes qui portent préjudice aux personnes noires, et l’absence de garanties relatives aux droits humains dans la mise en œuvre de ces mesures compromettent encore davantage les engagements du gouvernement en matière de respect des droits humains. Cela dénote une tendance perturbante au mépris des droits et de la dignité de toutes les personnes dans le pays.

**Je vous exhorte à reconsidérer ces politiques migratoires racistes à l’encontre de Haïtien·ne·s en mouvement et à donner la priorité à la protection des droits fondamentaux de tous et toutes. La communauté internationale regarde ce qui se passe en République dominicaine, et votre engagement en faveur de la défense de la dignité humaine doit se traduire en actes qui protègent, au lieu de nuire.**

**Je demande à votre gouvernement de mettre immédiatement fin à la pratique des expulsions collectives et de veiller à ce que les politiques et pratiques migratoires respectent chaque personne, protègent contre la discrimination raciale et soient conformes aux obligations internationales de la République dominicaine en matière de droits humains.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma très haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République dominicaine, Weltpoststrasse 4, 3015 Berne

Fax: 031 351 15 87, E-Mail: embadomsuiza@mirex.gob.do